

Ethique, Déontologie et Propriété Intellectuelle

INTRODUCTION

Important

Ce cours aurait été plus utile aux étudiants en étant enseigné en première année à l'université et de préférence pour ces générations très arabisées en langue arabe.

Contexte

Ce cours est le fruit d'un travail personnel constitué de notes et de questions utilisées en présence des étudiants. Donnée généralement sous forme de débats.

Toute personne y ayant accès est priée de respecter les droits d'auteur.

(demande d'autorisation d'utilisation on line)

Notes de cours

Abstract

- Pourquoi enseigner un tel cours ?
- Pourquoi est-il généralisé à toutes les filières de l'université du système LMD ?
- Quelles sont les raisons qui imposent son enseignement ?
- Est-il approprié d'être enseigné en première année Master ?
- Quant est-il des cours de communication, de recherche scientifique et rédaction de mémoire, eux aussi enseignés les dernières années ?
- Auraient-ils été plus utiles aux étudiants s'ils étaient introduits en première et deuxième années à l'université ?
- Sont-ils d'actualité ou simplement des démarches à suivre ?
- Le comportement et la méthodologie de l'apprentissage de l'étudiant vont-ils être influencés par ces cours ou par le fonctionnement et le statut scientifique de l'université ?
- Si l'éthique, la déontologie et la charte font partie des bagages des étudiants pourquoi en prennent-ils connaissance après 4 années passées à l'université ?
- Les contenus de ces cours reposent-ils sur la réalité de l'université Algérienne ?
- Que peuvent-ils apporter à l'étudiant ?
- Comment va l'université Algérienne ?
- Maintenant que le LMD est entrain d'être supprimé en douce, ce cours sera t'il toujours enseigné et en quelle année ?

Introduction générale

Ce document est un recueil de notes accompagnées de questions généralement posées aux étudiants présents durant le cours.

Le cours est généralement un débat basé sur le questionnement dont les réponses viennent en premier de l'étudiant.

L'avancement du cours est dépendant de la richesse du débat et l'intérêt que l'étudiant y porte.

L'étudiant est entraîné à comparer ses pensées sur son expérience à l'université et à les identifier par rapport au sujet enseigné.

Questions ?

- Comment a été créée la première université ?
- Dans quel but ?
- Quelles étaient ses premières prérogatives ?
- Quel est le rôle de l'université au 21^{ème} siècle ?
- Quel est le rôle actuel de l'université Algérienne ?
- Quelle est sa place réelle en Algérie ?
- Quelle est sa place parmi les universités du monde ?
- Quelle place l'intellectuel universitaire occupe-t-il parmi l'élite dirigeante du pays ?

Définition de l'université actuelle

L'Université est une institution d'intérêt public qui a pour mission générale le développement des personnes tant sur le plan individuel que collectif et la promotion humaine et sociale.

Pour les fins de cette mission, l'Université veille au développement et à la transmission des connaissances de même qu'à la diffusion libre du savoir; elle doit être à l'avant-garde de son milieu au sujet du maintien d'un climat d'ouverture, de respect, de liberté et de responsabilité favorisant l'exercice et l'expression de la pensée et du jugement critique.

1. Morale, Ethique et Déontologie

أخلاق = **Morale**

علم أخلاق = **Ethique**

آداب المهنة = **Déontologie**

1.1 Introduction

Trois mots qui relèvent du comportement humain vis-à-vis de soi-même, d'un environnement et d'un environnement professionnel.

A l'avant-garde intervient un comportement individuel régissant un groupe de personnes vivant ensemble en communauté « les Mœurs ».

1.2 Mœurs عادات

Du latin mores (pluriel de mos), mœurs, conduite, manière d'agir, genre de vie, habitude.

« Ce que les hommes appellent civilisation, c'est l'état actuel des mœurs et ce qu'ils appellent barbarie, ce sont les états antérieurs ».

Les mœurs présentes, on les appellera barbares quand elles seront des mœurs passées.

Les mœurs sont les habitudes naturelles ou acquises de conduite ou de manière de vivre d'un individu, d'un groupe, d'un peuple, d'une société.

Les mœurs désignent les usages et les habitudes de vie au sein d'un groupe social. Elles désignent les comportements, les usages et la conduite morale codifiés par celle-ci et qui lui sont propres. Elles forment un ensemble de normes issues de coutumes, de religions, de règles de civilité ou de règles de droit.

Les bonnes mœurs sont l'ensemble des attitudes et comportements conformes à la norme sociale, plus utilisée en matière de comportement sexuel.

Du fait de l'immigration massive et du développement du multiculturalisme, les bonnes mœurs peuvent concerner les habitudes alimentaires, vestimentaires, la pudeur, les modes de sépulture, les relations hommes / femmes, etc.

Exemple : outrage aux bonnes mœurs.

Questions ?

- Quelles sont les mœurs anciennes et nouvelles dans la société Algérienne ?
- Peut-on associer coutumes et mœurs ?
- La « Mode » peut-on l'inclure dans les coutumes ou dans les mœurs ?
- les mœurs ou les coutumes peuvent-elles disparaître puis réapparaître après un certain temps ?
- Oui, qui les fait réapparaître ? un lobby, une nécessité de survie, une force de la nature !!!!!

1.3 Définition de Morale, d'Éthique et de Déontologie

Les notions de morale, d'éthique, de déontologie et de droit ont en commun de faire référence au bien et au mal et de servir à l'édification de règles de conduite, de normes et de lois.

L'éthique, entant que science de la morale, s'attache à définir les fondements, à nourrir une réflexion sur les principes.

L'éthique relève essentiellement de l'autodiscipline et elle présuppose l'existence d'une motivation qui incite au contrôle libre, autonome et interne de ses comportements et de ses actions.

La déontologie est un ensemble de règles, s'inspirant notamment de réflexions éthiques, dont se dote une profession pour régir son fonctionnement au regard de sa mission.

1.3.1 Morale

Citations

« La vraie morale ne s'occupe pas de ce que nous pensons et voulons, mais de ce que nous faisons ». Léon Trotski - 1879-1940

« Il ne peut y avoir de morale scientifique ; mais il ne peut pas non plus y avoir de science immorale ». Henri Poincaré - 1854-1912 - Dernières pensées

« Jamais en aucun cas je ne consentirai à juger convenable pour un de mes semblables, quel qu'il soit, ce que je juge moralement intolérable pour moi-même ». Simone Weil - 1909-1943 - La Condition ouvrière, 1937

1.3.1.1 Définition de la morale

La morale (du latin *moralis* « relatif aux mœurs » (wikipedia))

La morale réfère à un ensemble de valeurs et de principes qui permettent de différencier le bien du mal, le juste de l'injuste, l'acceptable de l'inacceptable, et auxquels il faudrait se conformer.

En s'intéressant à la question du bien et du mal, la morale se distingue de la logique.

Il y a deux formes d'attitude contraire à la morale, ***l'immoralité*** qui consiste à transgresser délibérément les règles de la morale sans pour autant porter de jugement sur celle-ci, et ***l'amoralité*** qui consiste à refuser ou nier l'existence d'une morale, voire à encourager dans certains cas leur transgression systématique, en séparant les notions d'éthique de celles de mœurs.

La morale est un ensemble de principes de jugement, de règles de conduite relatives au bien et au mal, de devoirs, de valeurs, parfois érigés en doctrine, qu'une société se donne et qui s'imposent autant à la conscience individuelle qu'à la conscience collective.

Ces principes varient selon la culture, les croyances, les conditions de vie et les besoins de la société. Ils ont souvent pour origine ce qui est positif pour la survie de l'ethnie, du peuple, de la société.

Si de tels principes sont en outre positifs pour l'ensemble des ethnies, des peuples ou des sociétés de la Terre, on peut les considérer comme faisant partie de la morale universelle.

Les termes « éthique » et « morale » ont des sens proches et sont souvent confondus. L'éthique est plutôt la science et l'étude de la morale.

1.3.2 Distinction entre éthique et déontologie

L'éthique, invite le professionnel à réfléchir sur les valeurs qui motivent son action et à choisir, sur cette base, la conduite la plus appropriée.

L'action fondée sur les valeurs est généralement conforme aux lois et à la déontologie, mais *elle est décidée par l'individu* plutôt qu'imposée par une autorité extérieure.

Le mot déontologie désigne l'ensemble des *devoirs et des obligations imposés* aux membres d'un ordre ou d'une association professionnelle. Comme les règles de droit, les règles déontologiques s'appliquent de manière identique à tous les membres du groupe, dans toutes les situations de la pratique. Une autorité est chargée de les faire respecter et d'imposer des sanctions en cas de dérogation.

Il n'est pas nécessaire, pour se conformer à la déontologie, de réfléchir aux valeurs qui la sous-tendent ni même de partager ces valeurs. Cette première différence en entraîne plusieurs autres.

La réflexion éthique fait appel à l'autonomie, au jugement et au sens des responsabilités. Quand un ingénieur décide, sur la seule base de ses valeurs, de refuser une signature de complaisance, rien ne l'y oblige sauf lui-même. La même décision, cependant, peut être dictée par l'article du Code de déontologie des ingénieurs.

Il est fréquent que l'on obéisse aux règles parce qu'elles émanent d'une autorité, parce que l'on craint une sanction ou simplement par habitude.

1.3.3. La manière dont l'action appropriée est définie

La déontologie est assez précise quant à ce que le professionnel doit faire ou éviter dans les situations courantes de la pratique. Dès qu'une seule règle claire s'applique à une situation, la conduite à suivre est fixée d'avance.

Toutefois, lorsque deux règles ou plus s'appliquent à la même situation, il peut être plus difficile de savoir quelle conduite adopter.

L'éthique ne définit pas d'avance la conduite appropriée, mais elle propose une méthode réflexive pour la trouver, notamment dans les conflits de valeurs ou quand une action permise par les règles paraît malgré tout discutable du point de vue de l'idéal de pratique.

1.3.4 L'ouverture à d'autres points de vue sur les valeurs

La déontologie distingue les obligations du professionnel envers le public, le client et la profession. Elle reconnaît donc qu'il existe plusieurs points de vue sur les valeurs. La clarté exige pourtant que chacune de ces règles privilégie un seul point de vue, l'ensemble des règles demeurant guidé par l'idéal de pratique d'un seul groupe professionnel.

La réflexion éthique, de son côté, est ouverte aux points de vue de toute personne ou tout groupe dont les valeurs ou les intérêts sont touchés par une décision. Elle aide à résoudre les situations où les obligations du professionnel envers son client et envers le public sont difficilement conciliables, de même que les situations où les valeurs du groupe professionnel entrent en conflit avec d'autres valeurs ou intérêts dignes de considération.

1.3.5 La responsabilité par rapport aux conséquences

Du point de vue déontologique, c'est la conformité de l'action à la règle qui est importante. Les conséquences de l'action ne font l'objet d'aucune réflexion ou décision particulière.

Du point de vue éthique, au contraire, le professionnel est responsable des conséquences de son action et le demeure même quand il choisit de se conformer à la règle. Il doit chercher à minimiser les effets négatifs de sa décision et être prêt à la justifier, en expliquant ses raisons d'agir, devant toutes les personnes concernées.

En prenant l'exemple de la signature de complaisance. Un ingénieur peut la refuser en disant simplement qu'il est obligé d'obéir aux règles de son ordre professionnel. L'éthique lui demande davantage : assumer personnellement ce refus, être capable de le justifier sur le plan des valeurs, reconnaître l'impact négatif de son choix et proposer, dans la mesure du possible, une façon d'y remédier.

Ces différences, il est facile de le constater, font de l'éthique et de la déontologie des ressources complémentaires; chacune a des forces qui compensent les limites de l'autre.